

Première Synthèses

Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009 ⁽¹⁾

Au 3^{ème} trimestre 2009, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi, poursuit le redressement amorcé au 2^{ème} trimestre (+2,2 % après +5,2 %). Mais cette légère remontée des tensions intervient après cinq trimestres de baisses consécutives. Sur un an, la baisse de l'indicateur de tension sur le marché du travail est ainsi de -25,4 % et son niveau demeure 30 % en dessous de sa moyenne de longue période. Le rebond observé ces deux derniers trimestres s'explique par une reprise des offres collectées par Pôle emploi auprès des employeurs (+12,2 % sur les deux trimestres), supérieure à celle des nouvelles demandes enregistrées à Pôle emploi (+4,0 %). La part des offres durables (sur contrat de plus de 6 mois) progresse très légèrement. L'écoulement des demandes d'emploi demeure plus difficile qu'au cours des trimestres précédents.

Dans le domaine professionnel du **bâtiment et des travaux publics**, les tensions sur le marché du travail sont en hausse pour le deuxième trimestre consécutif (+6,9 % par rapport au trimestre précédent). Mais ces hausses font suite à une période de baisse continue depuis 2006. Sur un an, l'indicateur de tension reste en forte baisse (-30,9 %) et ce pour toutes les familles professionnelles de ce domaine. Au 3^{ème} trimestre 2009, les tensions s'accroissent pour toutes les familles professionnelles du domaine excepté les **ouvriers non qualifiés du second œuvre** et les **cadres du bâtiment**. Les hausses les plus importantes concernent le gros œuvre en particulier les **ouvriers qualifiés et non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction** ainsi que les **conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics**. La hausse du nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans ce domaine professionnel (+7,2 %) s'accompagne ce trimestre d'une légère augmentation de la part des offres sous contrat de plus de 6 mois.

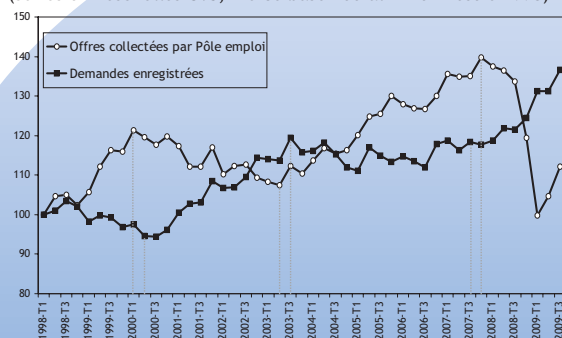
Dans les **domaines industriels**, après une très forte baisse de début 2008 jusqu'au 2^{ème} trimestre 2009, l'indicateur de tension sur le marché du travail s'oriente à la hausse au 3^{ème} trimestre 2009 (+12,7 % sur le trimestre). Sur un an, la baisse des tensions est par contre générale pour tous les domaines professionnels industriels (-39,5 %). Par rapport au trimestre précédent, les hausses les plus importantes pour ce trimestre concernent les domaines de la **mécanique et du travail des métaux** (+23,5 %), des **industries de process** (+18,9 %) et de **l'électricité et de l'électronique** (+12,3 %). Au sein de ces domaines, les familles professionnelles les plus concernées par ces hausses sont les **ouvriers qualifiés et non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage du métal**, les **ouvriers qualifiés et non qualifiés de la mécanique**, les **ouvriers qualifiés de l'électricité** et les **ouvriers non qualifiés des industries de process**. La progression des offres d'emploi s'accompagne ici d'une poursuite de la baisse de la part des offres sous contrat de plus de 6 mois.

Pour les **domaines du tertiaire**, les tensions entre offres et demandes d'emploi sont en très légère baisse ce trimestre (-1,5 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2009) alors qu'elles étaient en hausse au 2^{ème} trimestre 2009. Sur un an, le recul des tensions sur le marché du travail demeure cependant globalement important (-23,2 %). Il concerne tous les domaines. En termes de familles professionnelles, le ratio de tension n'est en hausse sur un an que pour les **infirmiers et sages-femmes** (+7,2 %). Au cours du trimestre quelques familles professionnelles voient leurs tensions s'accroître : les **employés et techniciens de la banque et des assurances**, les **attachés commerciaux et représentants**, les **conducteurs de véhicules** ainsi que les aides à domicile et aides ménagères. La très légère baisse des tensions dans le tertiaire au 3^{ème} trimestre 2009 s'accompagne d'une hausse de la part des offres durables.

(1) En raison de problèmes techniques, les flux d'entrées et de sorties des demandes d'emplois sont surestimés au 3^{ème} trimestre 2009 sans, pour autant, que cela impacte le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois. Ils sont en cours d'expertise. Pour la France métropolitaine, la surestimation du flux de demande semble avoir été limitée au 3^{ème} trimestre mais celle-ci s'est accentuée au mois d'octobre.

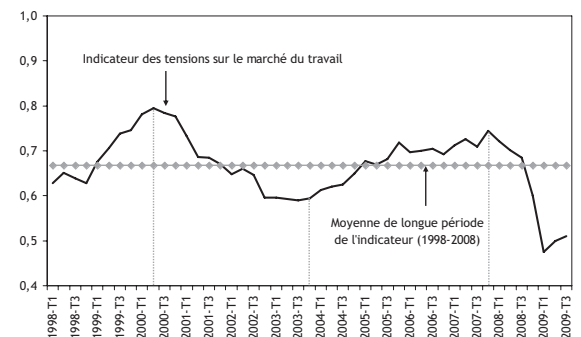
Nazih Tabet, Xavier Viney (Dares).

Graphique 3
Offres collectées et demandes enregistrées par Pôle emploi
(séries trimestrielles CVS, indice base 100 au 1^{er} trimestre 1998)



Après la chute enregistrée en 2008 et début 2009, les offres collectées par Pôle emploi se sont redressées ces deux derniers trimestres. Les flux de nouveaux demandeurs d'emploi continuent, quant à eux, à s'accroître à un rythme voisin de celui observé depuis début 2008. Au 3^{ème} trimestre 2009, la hausse du nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi (+7,1 %) reste supérieure à celle du nombre de nouvelles demandes (+4 %) si bien qu'il l'indicateur de tension continue à se redresser (+2,2 %). Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3). Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 1
Offres collectées sur demandes enregistrées par Pôle emploi
(séries trimestrielles, ratio CVS)

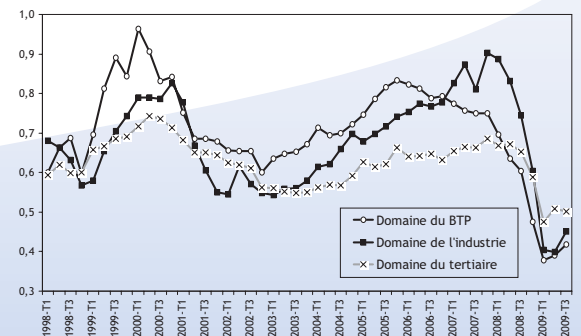


L'indicateur de tension sur le marché du travail se redresse depuis deux trimestres (+2,2 % ce trimestre après 5,2 % au 2^{ème} trimestre). Sur un an il a fortement diminué (-25,4 %), si bien qu'il se situe actuellement très en dessous de sa moyenne de longue période et du niveau le plus bas observé durant toute la période 1998-2007.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 2
Offres collectées sur demandes enregistrées par Pôle emploi
par grands domaines professionnels
(séries trimestrielles, ratio CVS)



Après avoir enregistré de très fortes baisses au 2^{ème} semestre 2008 et au 1^{er} trimestre 2009, l'indicateur de tension s'est redressé aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2009 de manière différente dans les trois grands domaines :

- dans le BTP, la reprise a été régulière aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2009 après 3 ans de baisse ininterrompue,
- dans l'industrie, l'indicateur de tension se redresse ce trimestre pour la première fois depuis début 2008,
- enfin pour le tertiaire, la baisse observée ce trimestre limite la remontée observée au 2^{ème} trimestre 2009.

L'indicateur de tension sur le marché du travail demeure inférieur à sa moyenne sur longue période dans ces trois grands domaines professionnels. Il n'a jamais été aussi bas au cours de toute la période 1998-2007.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

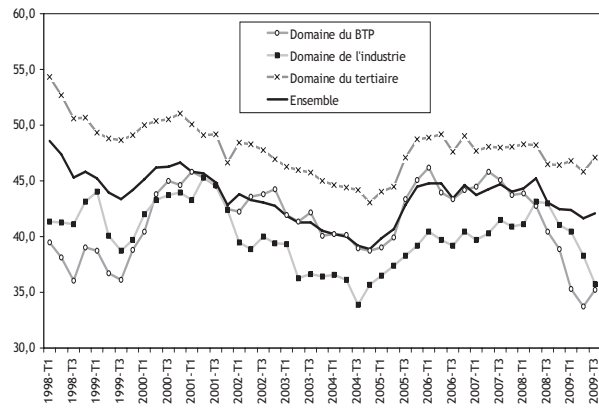
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi traitement Dares.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

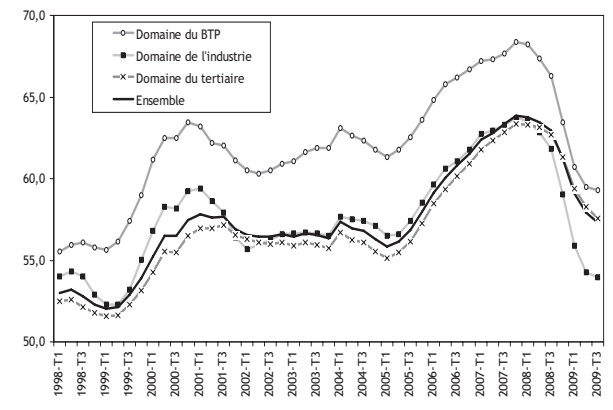
MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE

Graphique 4
Part des offres de CDI et de contrats de plus de six mois dans l'ensemble des offres collectées, par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



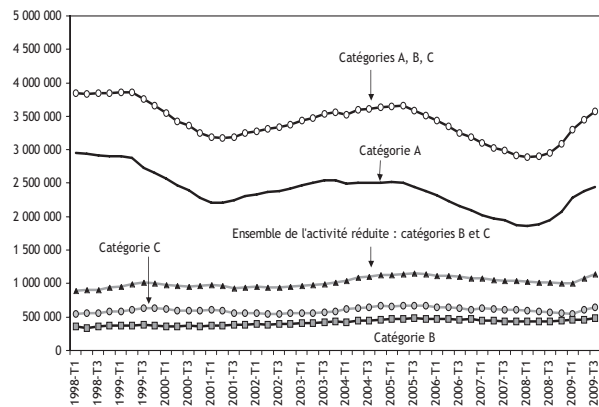
Au 3^{ème} trimestre 2009, la part des offres d'emploi sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de 6 mois se redresse très légèrement, en particulier dans le BTP et le tertiaire. Par contre, elle continue à se replier rapidement dans le domaine de l'industrie.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 5
Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



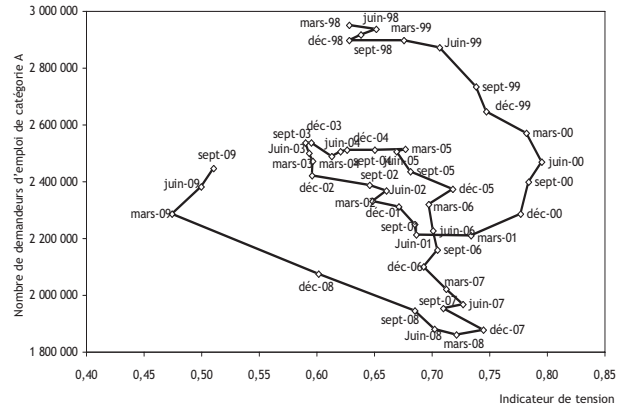
Le taux d'écoulement des demandes d'emploi a continué à diminuer au 3^{ème} trimestre 2009 mais à un rythme inférieur à celui observé au cours des deux trimestres précédents. Cette baisse concerne l'ensemble des grands domaines professionnels. Le taux d'écoulement des demandes d'emploi reste plus important dans le BTP que dans l'industrie et le tertiaire.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 6
Demandeurs d'emploi selon les catégories (séries trimestrielles CVS)



Sur le champ des 73 familles professionnelles retenues dans la mesure des tensions sur le marché du travail (voir Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs), le nombre de demandeurs d'emploi de « catégorie A » a continué d'augmenter au 3^{ème} trimestre 2009 (+2,7 % sur le trimestre et +25,8 % sur un an). Cette évolution est proche de celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, pour toutes les 86 familles professionnelles confondues (+2,0 % au troisième trimestre 2009 et +25,1 % sur un an).
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

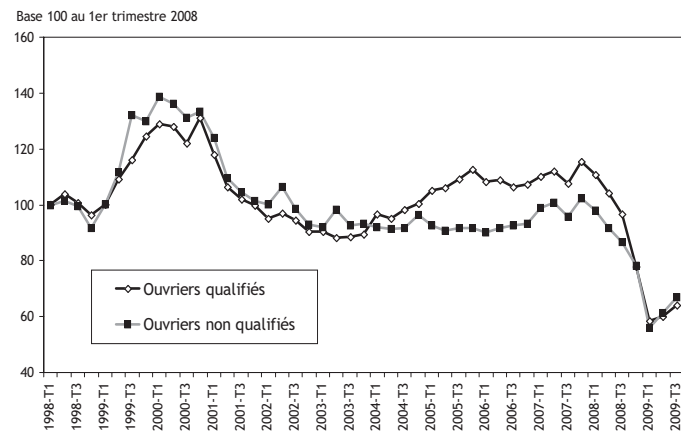
Graphique 7
Demandeurs d'emploi de catégorie A et indicateur de tension (séries trimestrielles CVS)



Au 3^{ème} trimestre 2009, la conjoncture du marché du travail reste dégradée : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A se poursuit et les tensions se maintiennent à un niveau particulièrement faible, malgré le rebond observé.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

ZOOM SUR...

Profil d'évolution en indice du 1^{er} trimestre 1998 jusqu'au 3^{ème} trimestre 2009 du ratio de tension sur le marché du travail pour les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés



Le regroupement des familles professionnelles selon la catégorie socioprofessionnelle dominante qu'elles recouvrent permet de comparer les profils d'évolution des tensions (en indice base 100 au 1^{er} trimestre 2008) pour les **ouvriers qualifiés** et les **ouvriers non qualifiés** (2).

Les périodes 1998-2003 et 2004-2007 sont contrastées. En effet sur la 1^{ère} période les tensions se sont accrues puis se sont repliées de manière comparable pour les ouvriers qu'ils soient qualifiés ou non. Sur la 2^{ème} période la montée des tensions n'a concerné que les ouvriers qualifiés.

Cette situation renvoie largement à l'évolution de l'emploi des ouvriers et plus particulièrement celle des ouvriers non qualifiés. En effet cette dernière catégorie n'a connu une période de forte croissance que sur la période 1997-2000, alors qu'elle a été en décroissance avant (de 1982 à 1996) et après (de 2001 à 2009).

Depuis 2008, la chute de l'indicateur de tension a été particulièrement forte pour les ouvriers qualifiés, et les tensions sur le marché du travail évoluent à nouveau de façon comparable pour les ouvriers, qu'ils soient qualifiés ou non.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Profil d'évolution en indice du 1^{er} trimestre 1998 jusqu'au 3^{ème} trimestre 2009 du ratio de tension sur le marché du travail pour les employés qualifiés et les employés non qualifiés



Les différentes familles professionnelles d'employés ont été regroupées dans deux catégories respectivement d'employés qualifiés et non qualifiés (2).

Les cycles conjoncturels ont été nettement plus marqués pour les employés qualifiés : les pics de l'indicateur de tension sont nettement plus importants pour les employés qualifiés. En outre, la montée des tensions sur le marché du travail entre 2004 et 2007 s'est polarisée sur les employés qualifiés. Par contre, en 2008 et début 2009, la baisse a été spectaculaire pour toutes les catégories d'employés.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

(2) Voir Document d'études, Dares, n°151, octobre 2009, Monique Meron, Nazih Tabet, Xavier Viney (DARES) Jean Louis Zanda (Pôle emploi) annexe 2 p. 14.

Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs

Familles et domaines professionnels (FAP-2003)

Afin d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier, la Dares a créé une nomenclature spécifique : les familles professionnelles (FAP). Cette nomenclature rapproche le ROME « Répertoire opérationnel des métiers et des emplois », utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, des PCS « professions et catégories socioprofessionnelles », nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Les métiers sont ainsi regroupés en 86 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte car les données de Pôle emploi y sont peu significatives : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'**agriculture** (A), le **bâtiment** (B), l'**industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau de la page suivante.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du Travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Métiers et qualifications)

Les sources

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi est réalisée chaque trimestre par l'Insee dans 35 000 ménages auprès des personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine.

- Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

• Les statistiques mensuelles des demandes et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi

À partir des fichiers de gestion de Pôle emploi, ces statistiques portent sur les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : inscriptions et sorties des listes pour les demandes, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en catégories statistiques selon la pratique d'une « activité réduite » au cours du mois écoulé, sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

La **catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Les **catégories B et C** correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 h (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les **catégories D et E** concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du Travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Chômage). Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

Les indicateurs

- **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur l'année (source : enquête Emploi de l'Insee).
- **Le taux de demande d'emploi** est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des demandeurs d'emploi de catégorie A sur la somme de l'emploi et des demandeurs d'emploi de catégorie A. Il est calculé en moyenne annuelle.
- **Évolution du stock de demandes** : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A et B.
- **Le taux d'écoulement des demandes** mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant ou de ceux entrés dans l'année est sortie des listes dans les douze mois. Cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emplois présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emplois du même trimestre de l'année antérieure additionnées du flux de demandes d'emploi enregistrées dans l'année. Il est calculé sur l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.
- **La part des CDI et des contrats de plus de six mois parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre** permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi selon les familles professionnelles.
- **Évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.
- **Évolution des flux de demandes enregistrées** par Pôle emploi au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.
- **Offres collectées sur demandes enregistrées** : ratio du flux d'offres collectées durant les trois derniers mois sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent. Elles sont également comparées à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas aisée car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent.

Les principaux sigles utilisés :

DEE = Demandes d'emploi enregistrées

OEE = Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

CDI = Contrat à durée indéterminée

Séries CVS = Séries corrigées des variations saisonnières

Tension = OEE/DEE

CDD = Contrat à durée déterminée

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.



Familles et domaines professionnels *	Emploi en 2008 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demandes d'emploi en 2008 (en %)	Évolution du stock de demandeurs d'emploi de catégories A et B sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres collectées du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des flux d'offres collectées (CVS, %)	Évolution trimestrielle des flux de demandes à Pôle emploi (CVS, %)	Offres collectées sur demandes enregistrées (séries CVS)		
								au 3 ^{ème} trimestre 2009	par rapport au trimestre précédent (%)	par rapport à l'année précédente (%)
A Agriculture, marine, pêche	398	12,9	22,2	57,0	11,7	4,3	6,5	1,20	0,2	-19,1
A10 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	307	14,8	22,5	56,2	11,0	5,8	6,9	1,32	0,7	-19,0
A20 Techniciens et cadres de l'agriculture	63	5,1	20,2	62,7	55,9	0,5	10,6	0,31	-8,9	-25,6
A30 Marins, pêcheurs	29	7,7	19,2	65,0	15,1	7,9	3,5	0,28	5,8	-31,3
B Bâtiment, travaux publics	1 951	8,2	45,6	59,3	35,2	7,2	1,6	0,42	6,9	-30,9
B00 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	224	15,7	37,6	62,6	26,5	14,7	1,7	0,29	12,8	-29,0
B10 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	116	3,5	56,0	52,4	28,2	21,4	-5,9	0,65	31,5	-28,6
B20 Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	367	5,5	69,5	57,7	31,1	2,6	-1,5	0,45	5,2	-33,7
B30 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	146	16,5	32,5	62,0	36,4	3,5	4,1	0,31	-0,5	-23,4
B40 Ouvriers qualifiés du bâtiment, second oeuvre	610	7,9	47,8	58,0	31,9	6,6	2,0	0,49	6,3	-28,5
B50 Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	81	10,4	43,5	52,3	20,7	8,9	-2,0	0,39	12,8	-29,0
B60 Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	293	3,7	46,1	57,6	62,5	8,2	5,1	0,67	2,8	-43,2
B70 Cadres du bâtiment et des travaux publics	113	4,1	56,8	58,8	82,7	-0,6	6,1	0,39	-4,8	-54,4
C Électricité, électronique	272	4,2	42,6	51,7	38,4	8,0	-3,4	0,51	12,3	-55,6
C00 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	45	5,5	27,5	52,2	24,6	4,9	-7,2	0,31	11,8	-59,6
C10 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	80	7,5	42,2	50,0	29,2	15,7	-5,1	0,52	23,1	-50,8
C20 Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	147	1,8	58,0	55,1	57,0	-0,7	2,9	0,62	-4,8	-62,8
D Mécanique, travail des métaux	974	6,9	44,8	53,0	27,7	19,7	-5,1	0,38	23,5	-50,2
D00 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	51	18,5	31,4	54,3	21,5	35,9	-7,1	0,30	48,7	-46,4
D10 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	135	7,0	60,3	49,5	31,1	19,1	-10,4	0,30	30,3	-66,2
D20 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	179	5,4	80,2	51,2	24,7	11,9	-4,5	0,48	16,4	-53,0
D30 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	183	11,2	25,8	57,4	24,1	20,7	-1,3	0,38	20,8	-26,7
D40 Ouvriers qualifiés de la mécanique	166	6,8	45,0	47,9	23,1	32,4	-7,3	0,42	40,1	-45,8
D60 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	260	1,9	60,3	53,6	58,5	3,5	2,4	0,41	-1,4	-75,6
E Industries de process	763	7,4	22,2	51,3	18,4	16,4	-3,4	0,54	18,9	-17,2
E00 Ouvriers non qualifiés des industries de process	255	14,4	18,9	50,7	11,7	19,9	-3,1	0,58	20,4	-4,2
E10 Ouvriers qualifiés des industries de process	302	3,8	29,2	50,4	30,1	0,9	-2,6	0,52	5,9	-36,6
E20 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	206	2,8	32,2	57,0	55,0	-2,3	-1,8	0,32	-0,5	-47,7
F Matériaux souples, bois, industries graphiques	351	8,9	21,3	56,3	34,3	11,3	2,6	0,37	6,1	-25,1
F00 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	32	14,5	7,8	56,8	18,6	30,0	3,4	0,55	22,3	0,4
F10 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	80	11,4	11,2	53,6	37,5	-11,7	-1,8	0,23	-10,6	-31,0
F20 Ouvriers non qualifiés du bois et de l'ameublement	29	11,1	29,7	62,0	33,9	15,6	7,2	0,38	5,6	-28,2
F30 Ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement	72	10,1	40,9	58,3	35,9	10,0	2,8	0,39	7,4	-27,0
F40 Ouvriers des industries graphiques	91	5,0	17,0	51,7	35,8	8,2	-2,2	0,39	13,3	-35,7
F50 Techniciens, agents de maîtrise des matériels souples, du bois et des industries graphiques	47	4,2	20,6	55,2	67,0	20,8	3,8	0,37	13,7	-28,0
G Maintenance	864	5,3	43,5	57,5	57,5	11,3	2,3	0,53	5,0	-43,1
G00 Ouvriers qualifiés de la maintenance	252	6,0	37,3	54,4	46,0	9,9	0,7	0,45	3,0	-43,9
G01 Ouvriers de la réparation automobile	210	5,7	47,2	61,1	55,0	11,2	5,6	0,56	6,5	-36,7
G10 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	402	4,5	46,3	57,6	65,2	10,5	3,0	0,56	4,6	-46,5
H Ingénieurs, cadres de l'industrie	232	3,5	43,8	54,6	81,4	-0,3	5,0	0,25	-6,9	-52,2
H00 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	232	3,5	43,8	54,6	81,4	-0,3	5,0	0,25	-6,9	-52,2
J Transports, logistique et tourisme	1 964	9,4	29,7	55,2	32,1	11,5	1,2	0,41	12,2	-32,1
J00 Ouvriers non qualifiés de la manutention	353	13,1	22,7	57,9	16,6	8,8	1,7	0,37	6,1	-30,4
J10 Ouvriers qualifiés de la manutention	464	10,4	30,1	51,2	27,5	12,2	-0,4	0,30	13,5	-35,0
J30 Conducteurs de véhicules	775	8,6	33,9	55,6	37,9	14,3	1,0	0,55	13,8	-27,9
J40 Agents d'exploitation des transports	99	5,3	48,0	53,4	58,7	0,7	4,4	0,39	-3,7	-61,1
J50 Agents admin. et commerciaux des transports et du tourisme	187	7,1	24,4	58,8	47,6	-2,2	3,1	0,23	-5,1	-49,6
J60 Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	86	3,5	38,6	53,7	84,4	-0,7	0,8	0,15	-1,3	-58,5
L Gestion, administration des entreprises	2 397	9,8	16,6	55,7	44,9	-1,7	6,7	0,46	-8,3	-22,5
L00 Secrétaires	496	16,6	11,6	55,9	55,2	3,9	4,7	0,34	-0,8	-19,3
L10 Employés de la comptabilité	378	2,0	17,5	57,4	54,7	-1,7	4,6	0,55	-6,1	-38,6
L20 Employés administratifs d'entreprise	426	17,5	15,0	55,4	30,9	-8,8	7,9	0,71	-15,8	-18,4
L30 Secrétaires de direction	169	11,6	20,4	55,0	63,2	9,9	8,6	0,28	1,9	-31,4
L40 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	357	1,7	22,1	56,1	63,9	8,3	5,9	0,55	-0,1	-39,5
L50 Cadres administratifs, comptables et financiers	571	5,8	31,3	56,2	72,5	11,8	8,3	0,29	3,2	-29,0
M Informatique	515	5,6	36,2	57,2	72,1	1,9	2,8	0,40	-0,3	-53,6
M01 Employés et opérateurs de l'informatique	32	9,7	36,9	61,4	67,3	3,5	8,0	0,40	-5,3	-38,0
M07 Techniciens de l'informatique	183	7,9	25,4	58,2	66,2	0,9	2,2	0,35	-2,1	-44,8
M09 Ingénieurs de l'informatique	300	3,6	51,8	54,3	79,4	1,1	3,6	0,45	-3,1	-64,9
N Études et recherche	378	2,6	42,2	58,4	82,0	1,0	4,2	0,15	-3,1	-57,4
N00 Personnels d'études et de recherche	378	2,6	42,2	58,4	82,0	1,0	4,2	0,15	-3,1	-57,4
Q Banque et assurances	772	2,1	26,0	60,6	67,7	14,7	4,2	0,59	7,8	-29,5
Q00 Employés et techniciens de la banque	252	3,5	20,8	62,7	68,5	7,5	3,5	0,40	5,0	-38,8
Q10 Employés et techniciens des assurances	263	1,7	21,9	59,8	62,4	24,0	9,1	1,19	8,4	-19,5
Q20 Cadres de la banque et des assurances	257	1,3	48,9	54,8	91,8	-1,3	4,2	0,28	-5,2	-36,3
R Commerce	2 738	10,0	22,6	60,3	54,1	5,9	5,4	0,50	0,3	-24,7
R00 Caissiers, employés de libre-service	297	18,3	18,1	61,0	21,8	7,5	5,8	0,65	2,2	-29,4
R10 Vendeurs	838	14,0	18,8	62,0	49,9	1,2	3,9	0,42	-3,0	-23,9
R20 Attachés commerciaux et représentants	542	6,1	30,0	59,9	89,8	11,8	7,5	0,84	4,0	-12,8
R30 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	541	1,4	30,9	56,7	71,4	6,8	6,6	0,61	0,1	-32,2
R40 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	521	10,2	31,8	55,5	89,9	9,8	6,8	0,30	1,6	-30,8
S Hôtellerie, restauration, alimentation	890	11,5	27,6	65,3	47,2	5,2	4,7	0,76	1,1	-29,5
S00 Bouchers, charcutiers, boulangers	241	4,8	28,5	64,1	67,0	2,5	3,9	0,73	-3,6	-21,3
S10 Cuisiniers	304	15,2	27,0	64,4	48,7	5,2	4,4	0,84	0,2	-30,2
S20 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	345	12,4	28,2	66,4	41,0	6,3	5,5	0,67	1,5	-30,6
T Services aux particuliers et aux collectivités	3 026	10,4	13,3	56,3	49,2	4,6	7,5	0,42	-2,4	-11,8
T00 Coiffeurs, esthéticiens	214	9,7	19,5	63,6	65,7	3,3	9,9	0,38	-4,5	-13,6
T10 Employés de maison	246	8,8	10,6	54,2	63,7	3,0	2,8	0,52	-0,9	-1,8
T21 Aides à domicile et aides ménagères	502	10,2	14,0	56,7	49,3	11,6	8,2	0,36	4,1	-8,0
T22 Assistants maternels	419	13,6	11,3	52,9	71,5	-7,0	14,9	0,29	-19,6	-6,3
T30 Agents de gardiennage et de sécurité	221	15,2	15,5	58,2	58,4	-0,8	1,7	0,58	-4,4	-17,5
T40 Agents d'entretien	1 267	10,0	13,0	56,7	31,7	4,2	4,5	0,47	-0,6	-12,5
T60 Employés des services divers	156	1,5	23,6	57,1	45,3	8,8	11,7	0,87	-0,1	-43,1
U Communication, information, art et spectacle	456	17,3	10,6	45,2	19,9	-9,0	5,1	0,39	-13,3	-33,6
U00 Professionnels de la communication et de l'information	153	14,3	17,8	55,3	58,4	-4,0	5,6	0,14	-8,8	-15,4
U10 Professionnels des arts et des spectacles	303	18,8	8,9	42,1	14,9	-9,4	4,8	0,50	-13,4	-34,1
V Santé, action sociale, culturelle et sportive	2 000	4,2	11,6	62,7	47,7	1,9	8,6	0,80	-5,5	-4,0
V00 Aides-soignants	531	1,8	6,4	66,7	55,6	5,8	7,7	0,70	-2,1	0,1
V10 Infirmiers, Sages-femmes	513	0,9	-2,9	75,8	61,7	5,1	5,5	1,39	-0,6	7,2
V30 Professions paramédicales	346	3,1	16,1	61,0	67,5	10,7	11,2	0,56	-0,3	-11,1
V40 Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	610	9,1	12,6	61,0	42,2	-0,7	10,2	0,80	-8,9	-5,2
TOTAL de ces familles professionnelles	20 940	8,5	23,1	57,3	42,1	7,1	4,0	0,51	2,2	-25,4
Agriculture, marine, pêche	398	12,9	22,2	57,0	11,7	4,3	6,5	1,20	0,2	-19,1
Bâtiment, travaux publics	1 951	8,2	45,6	59,3	35,2	7,2	1,6	0,42	6,9	-30,9
Industrie	3 456	6,4	34,9	54,0	35,7	14,7	-1,5	0,45	12,7	-39,5
Tertiaire	15 135	8,9	19,1	57,5	47,1	4,3	5,0	0,50	-1,5	-23,2

* Les principaux indicateurs concernent le trimestre de référence : ratio offres sur demandes (colonne 8), écoulement des demandes (colonne 4), part des offres sur contrats de plus de six mois (colonne 5).